



# CORONAVIRUS COVID-19

## RÉAGIR FACE À L'ÉPIDÉMIE

Recommandations au 9 mars 2020





*Pour être crédible vis-à-vis de ses clients et des pouvoirs publics, la filière sécurité privée doit prouver sa capacité de résilience face à l'épidémie qui se propage dans notre pays. Limiter au maximum les perturbations de l'activité est, en outre, une question de vie ou de mort économique pour beaucoup de PME. »*

Claude Tarlet, président de la FFSP

## QUELS RISQUES POUR LES ENTREPRISES ?

Les entreprises doivent se préparer à plusieurs risques au cours des jours et semaines à venir :

### Risques sanitaires

- salariés malades
- contaminations sur le lieu de travail

### Risques sociaux/RH

- risque de contestation sociale (manque de protection...)
- absentéisme (personnes malades, personnes sans solution de garde d'enfants...)
- risque d'exercice légitime du droit de retrait si l'employeur n'applique pas les recommandations du gouvernement
- responsabilité de l'employeur en cas de contamination sur le lieu de travail en l'absence de mesures de prévention adaptées
- risque de dégradation de l'ambiance de travail, dans un climat de suspicion

### Risques économiques

- perte d'activité
- risque d'image en cas de foyer épidémique marqué au sein de l'entreprise

# LES CONSEILS DE LA FFSP POUR LES ENTREPRISES



## FAITES APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRE

Pas de poignées de mains ou d'embrassades, lavage régulier des mains, tousser dans son coude ...



## DÉSINFECTEZ FRÉQUEMMENT LES SURFACES TOUCHÉES PAR PLUSIEURS PERSONNES

Surfaces des bureaux, claviers et souris d'ordinateur, téléphones et smartphones, casques, clés, poignées de fauteuils, poignées de porte, volants et commandes des véhicules, boutons d'ascenseur, de machine à café, de WC, interrupteurs, outils ou autres équipements... Attention, le port de gants ne protège pas car le gant peut, comme les mains, transporter les virus.



## METTEZ À DISPOSITION DES SALARIÉS LE NÉCESSAIRE

Mouchoirs jetables, solutions hydroalcooliques, lingettes désinfectantes, essuie-mains jetables ...

Les linges ou tenues doivent être lavés à 60° ou avec un produit désinfectant.



## ÉTABLISSEZ UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

ou mettez-le à jour afin de maintenir autant que possible les activités, malgré les absences de personnel à prévoir.

Portez une attention particulière aux personnes ayant voyagé ou devant voyager dans des foyers identifiés comme actifs du virus.

Prenez connaissance des dispositifs d'exception mis en place à destination des entreprises.

Consignez les mesures prises (notes de service, photos...) afin de prévenir les contentieux.

## LES SOURCES D'INFORMATION UTILES

Parmi les sources d'information officielle sur l'épidémie, nous vous conseillons :

- **Gouvernement** : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
- **Ministère de l'économie** : [www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises](http://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises)
- **Ministère du Travail** : [travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/coronavirus-questions-reponses-entreprises-salaries](http://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/coronavirus-questions-reponses-entreprises-salaries)
- **Article du site officiel de l'administration sur le droit de retrait** : [www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13902](http://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13902)
- **Santé publique France** : [www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde](http://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde)
- **Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (voir e-learning en anglais)** : [www.ecdc.europa.eu/en/novel-coronavirus-china](http://www.ecdc.europa.eu/en/novel-coronavirus-china)
- **Organisation mondiale de la santé** : [www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019](http://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019)

Les sites des organisations interprofessionnelles offrent également des informations à destination des entreprises :

- **MEDEF** : [www.medef.com/fr/actualites/coronavirus-que-peuvent-faire-les-entreprises](http://www.medef.com/fr/actualites/coronavirus-que-peuvent-faire-les-entreprises)
- **CPME** : [www.cpme.fr/dossiers/economie/coronavirus](http://www.cpme.fr/dossiers/economie/coronavirus)